

Zeitschrift: Wissen und Leben
Herausgeber: Neue Helvetische Gesellschaft
Band: 5 (1909-1910)

Artikel: Die schweizerische Nation
Autor: Achard, A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-750891>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DIE SCHWEIZERISCHE NATION

II.

LA SITUATION POLITIQUE DU CANTON DE GENÈVE

Si l'aspect des rues de Genève produit une impression toute autre que celui des autres villes suisses, sans même excepter celles de la Suisse romande, la différence n'est pas moins grande dans les choses qui ne parlent pas aux yeux. Un étranger qui parcourrait la Suisse en s'arrêtant partout assez longtemps pour se mettre en contact avec les gens du pays, s'apercevrait qu'on ne respire pas à Genève la même atmosphère morale que dans les autres cités. Il n'est même pas besoin pour cela d'être un étranger. Les Suisses, et parmi eux les Genevois les tout premiers, s'en rendent très bien compte. Le Genevois qui séjourne dans d'autres cantons ne tarde pas à constater à quel point la différence y est sentie. Mais si, d'aventure, la conversation sort des généralités pour se porter sur les questions relatives à la politique intérieure, il sent que celle de son canton éveille une surprise mêlée de blâme. Comme le disait dans une lettre adressée au *Journal de Genève*¹⁾ un Genevois fixé dans un autre canton, elle „déroute complètement“ les Confédérés.

L'objet des lignes qui vont suivre est de fournir aux Confédérés l'explication des singularités qui les „déroutent“, et qui ne doivent pourtant pas priver Genève de leur sympathie.

Des esprits portés vers l'analyse pourraient sans doute trouver des causes multiples aux particularités de la politique genevoise. Mais il en est une qui les domine et les résume toutes: c'est l'influence étrangère.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que les influences étrangères s'exercent à Genève. Sans remonter, pour le moment, plus loin que la Restauration, il faut rappeler ce qui s'est passé alors. L'ancienne République de Genève se composait d'un noyau formé par la ville et par une banlieue étroite, et de parcelles rurales

¹⁾ № du 30 avril 1909.

enclavées en territoire étranger. Pour faciliter son accession à la Confédération Suisse, vœu unanime des citoyens genevois, le Congrès de Vienne reconnut la nécessité de lui donner un territoire compact de façon à désenclaver ces parcelles. A cet effet un certain nombre de communes furent annexées à son territoire. C'est ainsi que le canton de Genève, tel qu'il existe actuellement, prit naissance. Mais la diplomatie, qui peut disposer de la destinée politique des populations, est impuissante à changer leurs sentiments. Détachées de pays monarchiques et exclusivement catholiques, celles des „communes réunies“ ne pouvaient évidemment pas se couler en peu d'années dans le moule créé par les traditions à la fois républicaines et protestantes de leur nouvelle patrie. D'une part, elles restèrent en rapport suivis et en communauté d'idées avec les frères dont une frontière politique récemment tracée venait à peine de les séparer. D'autre part, malgré la scrupuleuse impartialité du gouvernement genevois, elles se renfermèrent vis-à-vis de lui et vis-à-vis de l'ancien élément national dans une attitude de réserve méfiaante que certains membres du clergé romain entretenaient plus ou moins ouvertement.

Telle était la situation lorsque survint, à Genève, la révolution du 7 Octobre 1846, qui amena les radicaux au pouvoir. Le parti victorieux et la population du nouveau territoire étaient, au fond, divisés sur le terrain des principes. C'est même pour avoir pris, dans une question du ressort fédéral, une attitude favorable aux désirs des catholiques, que le gouvernement conservateur avait été renversé. Mais ils se trouvèrent unis dans une antipathie commune, assez forte pour refouler leurs autres sentiments : celle de l'aristocratie protestante. Ils la haïssaient également, quoique pour des motifs différents. James Fazy, le chef du nouveau gouvernement, le savait fort bien, et c'est autant chez l'élément catholique que chez l'élément radical qu'il trouva l'appui nécessaire à sa longue dictature.

Aujourd'hui quand on se plaint des progrès de l'influence étrangère, les fauteurs de celle-ci recourent volontiers à la tactique commode qui consiste à laisser de côté l'accusation réelle et irrefutable pour répondre à une accusation inventée tout exprès. Vous êtes, disent-ils, toujours les mêmes; vous êtes les fils de ceux qui accusaient Fazy d'être soudoyé par l'or étranger! Or jamais les plus

irréconciliables adversaires de Fazy n'ont proféré contre lui cette imputation. Mais il n'en est pas moins certain que sa domination a énormément contribué à établir et à fortifier l'ascendant exercé sur Genève par les idées du dehors, et cela pour deux raisons. La première c'est que ses conceptions politiques s'étaient formées par un intercourse prolongé avec les révolutionnaires cosmopolites; la seconde c'est qu'une des deux fractions de la population qui lui prêtaient leur appui subissait, comme on l'a vu, des influences étrangères et en était l'agent inconscient.

Ces influences portaient naturellement la marque des contrées dont les nouvelles communes avaient été détachées en 1815; elles étaient à la fois françaises et sardes. L'annexion de la Savoie à la France, en 1860, les convertit peu à peu en une influence exclusivement française.

Cette date de 1860 marque une étape importante dans l'histoire de la Genève contemporaine. Les esprits attentifs ne se trompèrent pas sur la gravité de l'évènement. Ils comprirent que l'immigration savoisienne, toujours considérable, allait désormais changer de nature et pourrait devenir une source d'embarras si ce n'est de dangers.

La chute définitive du régime fazyste en 1864 fut suivie de quelques années de gouvernement conservateur-libéral, qui furent mises à profit pour rétablir la paix dans les esprits et l'ordre dans les finances. Les dissensions confessionnelles s'assoupirent pour se réveiller brusquement lorsqu'il fut question d'ériger à Genève un vicariat-général dont Mgr. Mermilliod serait le premier titulaire. L'émotion causée par ce projet détermina une refonte complète des partis politiques et provoqua le „Kulturkampf“ dont Carteret fut le protagoniste.

On dit que les orages purifient l'atmosphère. C'est quelquefois aussi vrai au moral qu'au physique, en politique qu'en météorologie. Le „Kulturkampf“ genevois a fourni une occasion de le constater. Les catholiques qui, sous Fazy, avaient tenu le haut du pavé, connurent de mauvais jours, et la fréquentation de la messe, naguère source de faveurs, devint un motif de suspicion. Ce revirement de fortune leur inspira de salutaires réflexions et finit par rapprocher peu à peu leur ligne politique de celle des protestants conservateurs qui, à leur tour, avaient senti la main

de Carteret s'appesantir sur leurs têtes. Insensiblement ils modifièrent leurs allures et s'habituerent à regarder de moins en moins du côté du dehors, de plus en plus du côté de la Suisse. Aujourd'hui l'élément catholique du canton de Genève est en relations étroites avec les catholiques des autres cantons et se fait représenter par de nombreux délégués dans leurs assemblées. Bien que, dans une occasion toute récente, certains de ses chefs n'aient guère tenu compte de ce que l'intérêt national devait leur suggérer, on peut dire que sa transformation est achevée et que, pris dans son ensemble, il est entré dans les cadres nationaux.

Si l'influence étrangère — ou, pour parler plus proprement l'influence française — a continué et continue de faire des progrès, l'élément catholique, qui a pu autrefois la favoriser plus ou moins inconsciemment, n'y est plus pour rien. C'est par de tout autres agents, et avec des caractères nouveaux, qu'elle poursuit sa marche. Sa grande extension date du règne de Georges Favon qui fut, d'abord dans les coulisses, puis sur la scène elle-même, c'est-à-dire au gouvernement, le *leader* omnipotent et incontesté du radicalisme genevois.

Pour se rendre compte des caractères de l'influence française à Genève, et de la façon dont elle s'y exerce, il est nécessaire de jeter un coup d'œil sur la situation intérieure de la France elle-même. On y distingue, au point de vue politique, trois groupes principaux :

des partis qui n'ont pas accepté la forme républicaine et chez qui la foi monarchique est souvent inséparable d'un attachement passionné au catholicisme sous ses faces les plus intransigeantes ;

des partis qui se réclament du titre de républicain, et dont les tendances, au fond très diverses, se synthétisent d'une part en une complaisance excessive pour les agents de désordre, d'autre part en un anticléricalisme violent et intolérant qui a abouti à faire de l'athéisme une sorte de religion d'Etat ;

des éléments libéraux, soucieux avant tout du bon ordre, et de la tolérance, républicains pour la plupart, mais aux yeux de qui l'étiquette du gouvernement importe beaucoup moins que la sagesse des gouvernants.

De ces trois groupes, le second, qui détient le pouvoir depuis de longues années, est beaucoup plus nombreux que le

premier; et le troisième, malgré le lustre que lui valent des personnalités hors ligne, ne forme qu'une minorité exiguë et impuissante.

Le Genevois conservateur, celui qui aime la Suisse comme sa patrie tout en demeurant fidèle aux idées et aux traditions de sa ville natale, ce Genevois-là peut avoir — et a souvent — en France des attaches tenant à des relations personnelles d'intérêt, d'amitié ou même de parenté, mais il n'a pas d'attaches — à part la communauté de langue — avec la collectivité française. Qu'il ne saurait y avoir aucun lien d'affinité entre lui et le groupe clérical et monarchique, c'est une vérité qui peut se passer de démonstration. Il n'y en a pas davantage entre lui et la grande masse républicaine, parce qu'il ne partage pas l'hostilité de celle-ci contre toute idée religieuse, et parce que leurs conceptions du régime républicain sont absolument divergentes. Les éléments libéraux et tolérants lui inspirent certainement de vives sympathies, mais celles-ci ne créent pas de liens bien effectifs, parce que sa mentalité est loin d'être identique avec celle des Français; sous beaucoup de rapports elle le rapprocherait davantage de certains peuples du Nord.

A l'égard des catholiques genevois, il faut remarquer qu'ils ne peuvent, même sur le terrain religieux, ressentir pour les monarchistes français qu'une sympathie très mitigée. Car le contact avec le libéralisme suisse leur a appris que la religion et la politique n'appartiennent pas au même ordre de choses et ne peuvent se solidariser qu'au détriment de l'une et de l'autre.

Dans le parti radical, c'est tout différent. Il y a, entre ce parti — ou, pour mieux dire, entre la partie la plus agissante et la plus remuante de ce parti — et les éléments similaires du radicalisme français, des affinités qui vont toujours en s'accentuant. A quoi tiennent-elles?

Elles tiennent d'abord, dans une certaine mesure, à la composition du parti radical lui-même. A Genève, comme ailleurs, le radicalisme est l'opinion dominante des milieux populaires; mais ce qui est spécial à Genève, c'est que, par l'effet d'une tactique constante de Grands Conseils, en majorité radicaux, et par l'effet de certaines lois fiscales, les nouveaux naturalisés appartiennent en totalité à ces milieux, et que, dans le nombre des

étrangers naturalisés chaque année, il y a toujours une forte proportion de Français.

Mais la cause principale, c'est la transformation profonde que l'influence de Favon, à la fois journaliste et politicien, a fait subir au parti radical, surtout aux éléments jeunes, plus accessibles à sa rhétorique et plus sensibles à sa séduction personnelle.

James Fazy s'était attaché à séculariser et à moderniser Genève. Il voulut même en faire une ville cosmopolite et ne craignit pas d'installer des jeux publics de hasard dans une maison bâtie sur un terrain qu'il s'était fait donner par l'Etat. L'indignation qui accueillit cette tentative ne fut pas étrangère à sa chute. Intolérant et sectaire à certains égards, mais portant haut l'idéal moral, Carteret ne fit rien pour favoriser cette tendance. Mais Favon, joueur sceptique, reprit et amplifia l'œuvre de Fazy en lui imprimant un caractère plus dissolvant. Il n'a conduit le parti radical à la victoire que pour l'amoindrir et le râler.

Sous sa direction despotique ce parti a peu à peu concentré ses aspirations autour de „l'assiette au beurre“ et s'est enlisé dans un matérialisme pratique qui l'a rendu hostile non seulement — cela va de soi — à tout ce qui a un caractère spécifiquement religieux, mais à tous les efforts tendant à éléver la culture morale de la population. Dépouillé de principes et dominé par des préoccupations exclusivement électorales, il s'est laissé subjuguer par les éléments les plus dangereux pour l'ordre public. Enfin Favon a poussé à l'extrême un travers que Fazy avait commencé à inculquer à son parti: l'habitude de voir dans les hommes du parti opposé non pas des adversaires dont on combat les idées, mais des ennemis personnels qu'on cherche à atteindre dans leur situation et dans leur réputation, et qu'on s'efforce, par les injures et les calomnies, de dégoûter de toute immixtion dans les affaires publiques. C'est à cette tâche que Favon consacrait avec prédilection ses talents de journaliste, et c'est à elle ses épigones travaillent encore aujourd'hui, avec beaucoup moins de talent mais tout autant de violence.

Dans ces caractères généraux: sécularisme grossier, violence des haines politiques, subordination au socialisme et à l'anarchisme (radicaux, socialistes, anarchistes, trois anneaux d'une même chaîne, comme disait jadis le *Journal des Débats*), qui

ne reconnaîtrait les traits distinctifs dont se compose la physionomie du radicalisme français de l'heure présente et qu'on ne retrouverait pas dans celui des autres cantons suisses?

Que Favon ait eu conscience de cette similitude ou non, que la fraction du radicalisme genevois éduquée par lui en ait ou n'en ait pas conscience, peu importe. La logique immanente des choses fait porter à cette communauté d'allures ses fruits naturels. Les radicaux genevois de l'école avancée ont les yeux constamment tournés vers leurs congénères d'outre-Jura et leur grande préoccupation est de se modeler sur eux en tous points. L'un d'eux n'allait-il pas, il y a quelques années, jusqu'à dire que, puisque la séparation de l'Eglise et de l'Etat venait de se faire en France, il n'y avait plus à hésiter à la faire aussi à Genève. Si l'on pouvait donner en faveur de la séparation toutes sortes de raisons, de bonnes et de mauvaises, c'était à coup sûr la plus pitoyable qu'on pût imaginer. Cela se passait dans un de ces banquets qui réunissent au 14 juillet de chaque année des membres de la colonie française, et où le radicalisme genevois se fait régulièrement représenter par des orateurs qui prodiguent à leurs amis de plates flagorneries, faites pour écoûter tout Français de bon goût et de bon sens.

Il n'est pas étonnant qu'un parti qui se met volontairement à la remorque des socialistes, se dénationalise de la sorte. Les socialistes ne font-ils pas ouvertement fi de l'idée de patrie?

Simultanément avec cette main-mise du radicalisme français sur le radicalisme genevois, le canton de Genève voit s'accroître chez lui, dans une proportion très forte, les colonies étrangères et principalement la colonie française. D'après le dernier recensement, celui de 1908, sur une population totale de 151,734 individus, les étrangers sont au nombre de 62,057, soit 40,90 %, et les seuls Français au nombre de 37,087, soit 24,44 %.

Par l'effet combiné de ces deux causes — auxquelles il faut joindre la situation géographique et la configuration du territoire — et à la faveur des douze années d'hégémonie du parti radical, le canton de Genève perd peu à peu de son caractère de canton helvétique, et surtout son chef-lieu diffère de moins en moins — à part la propreté relative des rues et les fleurs qui ornent les fontaines — d'une ville française quelconque. Cette impression

de Genève ville française a atteint son comble lors du concours musical d'Août 1909. Jamais la ville ne s'était autant pavoisée et n'avait affiché autant d'enthousiasme qu'en cette occasion. Dans cette festivité — dont les sociétés suisses s'étaient généralement abstenues, ne la prenant pas au sérieux sous le rapport artistique — la musique semble n'avoir été qu'un prétexte pour vider des litres et des chopes avec des fanfares et des orphéons accourus de tous les points du territoire français. Il y a plus : les autorités ont déclaré férié un jour de cette fête, alors qu'elles avaient refusé d'en faire autant pour le 5 Juillet précédent, jour de la commémoration solennelle de la fondation du Collège. Elles témoignaient par là que la Genève genevoise et traditionnelle a moins de prix à leurs yeux que la Genève cosmopolite et fêtarde.

C'est aussi, en grande partie, sous l'influence étrangère que le canton de Genève s'est déjugé en donnant une majorité négative contre l'initiative fédérale en vue de l'interdiction de l'absinthe. Ce vote regrettable a été dû, comme on le sait, à l'active propagande des cafetiers¹⁾, qui sont très nombreux, et parmi lesquels il y a une forte proportion de Français.

On comprend que, à la vue de tous ces symptômes, des esprits inquiets se demandent si on ne verra pas un jour le canton de Genève renier les patriotes qui firent la restauration de 1813 et se détacher de la Suisse pour descendre au rang de préfecture ou de sous-préfecture française²⁾. Y a-t-il quelque danger que cette crainte se réalise?

¹⁾ Il y a dans le canton de Genève environ 1050 cafés, dont environ 650 dans l'agglomération urbaine.

²⁾ Déjà en 1837, Alphonse de Candolle, qui n'était pas un homme d'imagination, mais un esprit éminemment scientifique et méthodique, énonçait des craintes du même genre dans une brochure sur la question des étrangers :

„Quel citoyen un peu actif dans les affaires du pays ne s'est pas demandé où nous allons, pour qui nous travaillons, pour qui nous créons et soutenons avec peine des établissements d'utilité publique . . . ? Est-ce pour une population qui s'amalgame avec nos enfants, qui soit fière de l'indépendance de Genève, de ses libertés intellectuelles, de ses nobles traditions ; ou pour une population qui nous répudie, qui ait honte de ce que nous faisons et pensons, et qui, semblable en tout à celle des pays voisins, soit prête à se fondre avec eux dans la nullité d'une existence de province ?“

A cette époque, les étrangers ne formaient encore que 20 % de la population du canton, mais le lien fédéral était bien moins étroit que de nos jours.

En tant que cela dépendrait de la fraction ultra du radicalisme genevois — en d'autres termes, de l'extrême gauche — le danger ne serait que trop réel, tellement elle est fascinée par „la grande République sœur“. Elle l'est au point de ne plus se gêner pour bafouer ceux qui célèbrent le 31 Décembre l'anniversaire de la Restauration, pour témoigner ouvertement de son aversion à l'égard des Confédérés, pour déclarer qu'elle „détourne ses regards des Alpes suisses décidément hostiles“. Un de leurs journaux prétendait même, à propos des élections des 13/14 Novembre 1909, que les manifestations d'attachement du parti démocratique pour les Confédérés ne sont qu'un masque servant à cacher un retour offensif du calvinisme intolérant des temps passés! Il ne faut pas oublier que la sorte admiration du parti genevois avancé pour les Jacobins a été l'origine des événements qui ont abouti à l'incorporation brutale de Genève à la France en 1798; et aujourd'hui on est parfois tenté de croire que l'histoire d'alors est en train de recommencer.

Heureusement il ne faut pas consulter uniquement les apparences. Dix ivrognes qui crient à tue-tête font beaucoup plus de bruit que mille personnes tranquilles qui ne disent rien. On se tromperait grandement en jugeant l'ensemble du parti radical sur l'attitude de quelques exaltés, et même sur celle des autorités qui se laissent intimider par eux. S'il ne fait pas entendre de protestations, c'est parce qu'il a gardé le pli imprimé par la discipline de fer sous laquelle la main de Favon le tenait courbé. Mais il n'en est pas moins fidèlement attaché à la Suisse, et dans une occasion décisive il saurait le faire voir. L'excellent accueil que les milices confédérées ont tout récemment trouvé dans une région de la campagne genevoise où il est fortement représenté, ne laisse aucun doute à cet égard.

Le danger existerait-il du côté de la colonie française?

Il n'y a aucune analogie à chercher entre elle et les réfugiés français du 16^{ème} et de la fin du 17^{ème} siècle. Fuyant le despotisme de leurs souverains, ils ne demandaient qu'à se confondre parmi les citoyens qui leur donnaient asile. Les motifs de leur exil volontaire procédaient de vertus et d'aspirations qui faisaient d'eux, dans la petite république, un ferment salutaire et une force morale précieuse. Les Français actuels du canton de Genève y

ont été attirés par des mobiles purement utilitaires, et forment au milieu de la population indigène une collectivité qui en demeure — et qui tient à en demeurer — moralement distincte, tout en participant à la vie économique du pays mais en entretenant autour d'elle „un certain esprit d'incompréhension et d'indifférence à l'égard des intérêts nationaux“¹⁾. Ils ne se contentent pas de demeurer attachés de cœur à leur patrie d'origine, ce dont on ne les saurait blâmer; il est visible que, à part des exceptions isolées, ils n'éprouvent aucune sympathie pour les Genevois ni pour les autres Suisses²⁾. La colonie française renferme même des éléments qui leur sont positivement hostiles et sur lesquels il est bon d'avoir l'œil ouvert. Mais elle compte dans son sein beaucoup de personnes assez intelligentes pour comprendre que, si elle est florissante, c'est tout simplement parce que, établie sur un sol étranger et régie par des lois libérales, elle échappe aux prises de l'administration française; que du jour où une annexion la rendrait justiciable de celle-ci, elle cesserait d'être prospère en même temps que d'être une colonie.

Enfin la Confédération aurait son mot à dire. Même dans la supposition absurde et monstrueuse où elle mettrait de côté toute considération de dignité nationale et de sentiment, elle ne consentirait pas à laisser détacher d'elle un canton qui contribue largement aux ressources de son budget.

Non — à moins toutefois d'évènements européens impossibles à prévoir, ou de grosses imprudences en matière ferroviaire — le danger n'est pas du côté d'une dénationalisation politique. Il est tout entier du côté d'une dénationalisation morale. Il consiste

¹⁾ Comme dit fort bien M. Wagnière dans le cahier du 15 décembre dernier, page 302.

²⁾ „Les Français, disait Alphonse de Candolle dans l'écrit déjà cité, ont de grandes qualités au point de vue politique et morale, mais c'est dans leur pays surtout. Ailleurs ils sont sujets à mépriser des institutions qu'ils trouvent mesquines, fatigantes ou ridicules. Accoutumés à faire cas d'un pays d'après sa grandeur et sa force matérielle, ils s'intéressent très peu à nos Etats microscopiques. Avant tout ils sont Français, et veulent que leurs enfants le soient et que leurs voisins le soient.“

Il est possible mais non certain que les Français trouvent aujourd'hui l'administration du canton de Genève „mesquine“ ou „ridicule“; à coup sûr ils ne viendraient pas s'y établir si nombreux s'ils la trouvaient „fatigante“.

dans la persistance et l'aggravation de l'état de choses qui vient d'être décrit.

Les Genevois, même les plus attachés aux traditions de leur ville, n'ont aucune hostilité, aucune malveillance, à l'égard de la France: ils rendent pleine justice à tout ce qu'il y a de bon et de beau dans ce pays. Parlant la langue française, ils apprécient à leur valeur la culture et la littérature française. Ils n'ont aucun parti pris contre la politique extérieure de la France. La légende qui voit dans le *Journal de Genève* une feuille gallophobe, spécialement dévouée aux intérêts allemands, est d'une absurdité qui éclate aux yeux à la simple lecture de ce journal. Les Genevois ne demandent pas mieux que d'avoir en France, au même titre que dans tout autre pays étranger, des relations personnelles d'intérêt et d'amitié, et ils en ont beaucoup. A côté de cela ils ne demandent pas mieux que d'avoir avec les Français en général des rapports faciles et courtois, pourvu que ces rapports ne dépassent pas ce que la communauté de langue et le voisinage comportent normalement. Mais ils entendent être Suisses d'abord, Genevois ensuite, et rien d'autre. S'ils sont en méfiance vis-à-vis de l'influence française c'est parce que, visiblement, ce ne sont pas les meilleurs mais les pires éléments de cette influence qu'on cherche à leur imposer¹⁾. Ils n'entendent pas être majorisés chez eux par des étrangers indifférents, et parfois hostiles à leur esprit national, ni avoir le sentiment d'être comme des intrus sur leur propre sol. Ils n'entendent pas que leur canton apparaisse comme une tache sur l'homogénéité morale de la Suisse et en vienne à ne plus tenir à celle-ci que par des liens extérieurs et purement légaux.

C'est là ce que les Genevois redoutent, c'est là le danger qui les menace.

Pour le conjurer, le seul moyen efficace c'est que les éléments sains de la population suisse du canton oublient des dissents qui portent beaucoup plus sur des mots que sur des choses, et se coalisent résolument sur le terrain national pour faire face:

¹⁾ „En nous assimilant la culture française, nous devons garder assez de liberté pour n'en prendre que ce qui s'accorde avec une tradition que nous entendons maintenir.“ (Paul Seippel, *Les deux Frances*, p. 35 de l'Introduction.)

aux agents de dénationalisation. Il semble que le résultat des élections du 14 Novembre ait déjà amené quelque progrès à cet égard. Les Confédérés, de leur côté, feront bien de ne pas attacher aux violences de langage de politiciens peu dignes d'être pris au sérieux une importance qu'elles n'ont à aucun degré. Ils devront se déshabiter de voir Genève au travers d'un parti extrême dont le patriotisme leur est justement suspect. Ils devront surtout se convaincre qu'il s'y trouve, sous une certaine bigarrure d'appellations, une majorité de citoyens dont l'attachement à la Suisse est profond et qui mettent leur espoir dans une union de plus en plus étroite avec elle.

GENÈVE

A. ACHARD



DIE GRÜNDUNG DES DEUTSCHEN REICHS IM LICHTE NEUER ENTDECKUNGEN

Zu den Ereignissen der neuesten Geschichte, die am meisten der Aufhellung bedürfen, gehört die Gründung des deutschen Reichs in den Jahren 1870 und 1871. Es ist leicht, im allgemeinen zu zeigen, wie die durch die Siege der deutschen Armeen entfachte nationale Begeisterung den alten Einheitsplänen zum Durchbrüche verhalf. Schwerer ist es zu erkennen, wie die partikularistischen Tendenzen im einzelnen überwunden wurden, und am schwierigsten schien es, einen Grund dafür aufzufinden, dass sich die großen Staaten des deutschen Südens und unter diesen vor allem Bayern, verhältnismäßig glatt der Hegemonie Preußens unterwarfen. Man mag den Druck der damaligen öffentlichen Meinung noch so sehr als unwiderstehlich schildern, das alles erklärt noch nicht, warum die süddeutschen Mittelstaaten, die doch nicht Besiegte, sondern Mitkämpfer waren und ihre Bedingungen stellen konnten, so rasch die Forderungen Bismarcks akzeptierten. Etwas Licht in dieses Dunkel scheint ein vor kurzem erschienenes Buch des Halleschen Geschichtsprofessors Albert von Ruville zu bringen, eines Forschers, der in Fachkreisen bisher hauptsächlich durch ein dreibändiges Werk über William Pitt bekannt war. Die Schrift führt den Titel „Bayern und die Wiederaufrichtung des deutschen Reichs“.

* * *

Den Kern der Opposition gegen den Anschluss an den norddeutschen Bund, das heißt Preußen, bildete Bayern, der größte der süddeutschen Staaten. Gerade unmittelbar vor dem Ausbrüche des Krieges mit Frankreich hatte sich dort noch ein Umschwung zugunsten des „Partikularismus“ vollzogen. Im März 1870 war der preußisch gesinnte Ministerpräsident Hohenlohe, der spätere Reichskanzler, durch den spezifisch bayrisch denkenden Grafen Bray-Steinburg ersetzt worden. Bray war durch mannigfache persönliche